



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 1 sur 13

Objet	F3SCT AUNAY SUR ODON
Date	19 décembre 2024
Horaires	9h00
Lieu	Salle des Commissions



Centre Hospitalier Aunay-Bayeux FORMATION SPECIALISEE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL AUNAY

Fiche d'émergence

Le jeudi 19 décembre à 9h00

Lieu : Salle des COMMISSIONS

Heure début de séance : 9h05

Heure fin de séance : 12h05

Les membres titulaires

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
POIRIER LYDIE	FORCE OUVRIERE	<i>Emargement</i>
MIALDEA SANDRINE	FORCE OUVRIERE	<i>Emargement</i>
GOSSELIN RODOLPHE	FORCE OUVRIERE	
LOSTANLEN CLAIRE	FORCE OUVRIERE	

Les membres suppléants

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
HAVIN LUDIVINE	FORCE OUVRIERE	
LARCHER VANESSA	FORCE OUVRIERE	<i>Emargement</i>
LEPETIT MAGALI	FORCE OUVRIERE	<i>Emargement</i>
REPEL ISABELLE	FORCE OUVRIERE	<i>Emargement</i>



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 2 sur 13

Les autres participants

NOM/PRENOM		EMARGEMENT
MANGOT Vincent	DIRECTEUR	
RIVAT-CACLARD VERONIQUE	DIRECTEUR DES SOINS	
SINANG Noelle	DIRECTEUR POLE FINANCIER	
RUIZ Lissette	DTMP	
MESNAGE ISABELLE	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	
Dr CHAUVIN	Représentant CME	
HARDEL Céline	Psychologue du travail	
Dr GABARRA Elisabeth	Médecin de santé au travail	
M. SAGLIO	Inspecteur du travail	



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 3 sur 13

I. Point Direction

Pour information :

- Validation PV F3SCT Aunay du 11.04.2024
- Suivi des AT

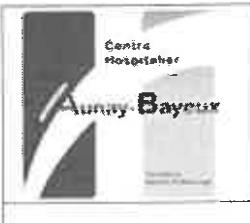
II. Points des syndicats : Organisation

1. Points pour avis

- a) Approbation du PV du 11/04/2024.
- b) Prochaine visite inspection F3SCT.

2. Points pour information

- a) Retour sur la plainte déposée par la Direction le 19/09/2024 suite à l'intrusion d'un homme dans la chambre d'une résidente à l'EHPAD Beauséjour le 15/08/2024.
- b) Présentation du rapport de visite inspection de l'office du SSR NC et préconisations.
- c) Présentation du rapport de visite inspection de l'office du SSR P et préconisations.
- d) Présentation des activités et résultats de la politique de prévention des risques professionnels de site.
- e) Suivi des AT.
- f) Cahier de suivi.



I. Validation PV F3SCT Aunay

PV du 11/04/2024

Le PV du 11/04/2024 est approuvé.

Le PV du mois de septembre est en cours de lecture par la secrétaire de la F3SCT.

Suivi des AT

FO notifie que le tableau est arrêté au 09/10 mais qu'au 12/12 il y en avait 5 de plus soit 25 AT au total. Il y a également une erreur sur l'AT 14 : ce n'est pas une IDE mais unAS et cela concerne le SMR Polyvalent.

Mr Mangot Le tableau des AT va être corrigé.

FO demande : qui va gérer les déclarations des AT sur le site suite au départ de madame Poret ? Mme Mesnage explique que les déclarations des AT des agents d'Aunay se réalisent toujours sur le site d'AUNAY avec l'imprimé CERFA. Les agents de la DRH Aunay devront remplir le cahier et l'imprimé et renvoyer le CERFA à leur collègue de Bayeux qui gère l'absentéisme du CHAB. Mme Mesnage explique que Mmes Collignon, Lemoigne, Sirot et Veau sont aptes à faire les déclarations d'AT.

Monsieur Mangot demande si ce volume d'AT est classique ou non.

FO : depuis quelques années, il y a moins de déclarations. Les agents pensent qu'il doivent être en arrêt de travail pour faire une déclaration d'AT, ce qui n'est pas le cas à chaque fois. FO leur explique que c'est juste une procédure pour les protéger d'éventuelles complications pour la suite.

Les AT concernent 12 AS et AMP, 4 ouvriers, 4 ASHQ, 2 IDE, 1 ERGO, 1 AEQ et 1 kiné.

11 AT concernent l'EHPAD, 4 le SMR Polyvalent et à équivalence : la blanchisserie, le SMR neuro-co, le SMR neuro-locomoteur, le service technique et le service intérieur. L'EHPAD est le service où il y a le plus d'AT et les AS sont les plus impactées.

Les thèmes qui ressortent sont la manipulation de patients (11 AT), la manipulation de matériel (4 AT) et les chutes (4 AT).

FO : nous savons que sur Aunay le personnel est vieillissant, il y a beaucoup de départs à la retraite.

Nous vous avions demandé une pyramide des âges afin de pouvoir anticiper ces départs.

Mme Mesnage indique que la DRH a de moins en moins de lisibilité sur les départs en retraite du fait de la dernière réforme (certains agents reculent leur départ).

FO : Nous savons que les agents qui font beaucoup de manutention ne vont certainement pas reculer leur âge de départ.

Monsieur Mangot : si dans l'analyse des AT, on peut croiser des infos du type horaire, âge de l'agent et le service cela nous donnera plus d'explications et cela pourrait nous aider à améliorer certains problèmes.



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 5 sur 13

Mme Hardel : il faut croiser les données avec la pyramide des âges au global afin que cela soit pertinent.

Monsieur Mangot : peut-être que nous découvriront des tendances qui nous permettront d'aiguiller certaines demandes comme les rails.

FO : les rails devraient être obligatoires dans n'importe quel service de soins. Ils facilitent beaucoup la manutention surtout quand vous vous retrouvez seul. Il est possible de relever un résident au sol, d'emmener un résident dans la salle de bain (douche ou mise aux wc) sans effectuer plusieurs manutentions. Cela diminue le risque d'AT et de TMS. Avec le lève-malade vous devez pousser, tirer, pivoter avec votre corps, l'effort est plus important et cela plusieurs fois dans la journée, plusieurs jours de suite et c'est là que vous vous faites mal. Par ailleurs, il doit y avoir plus d'intérêt financier à avoir un rail plutôt qu'un lève-malade qui n'est pas utilisé à chaque fois. Les agents ne vont pas chercher le matériel s'il est situé à l'autre bout du service par manque de temps. Sur les 25 AT, 11 concernent l'EHPAD dont 6 AS et ASH soin. S'il devait y avoir une évolution concernant l'EHPAD se serait l'installation de rails. FO demande un clact pour des rails.

Pour en revenir à la pyramide des âges cela permettrait de voir quels sont les agents qui s'approchent de la retraite.

Mme Mesnage : Nous avons un suivi sur la date d'ouverture des droits à la retraite. Cela donne une tendance et nous permet d'anticiper les remplacements futurs.

Nous vous donnerons toutes les données à la prochaine F3SCT.

Monsieur Mangot : il faut réussir à avoir des données plus fines.

FO : demande si les AT 15 et 16 n'ont pas été reconnus car les cases sont vides et le 18 est en attente de reconnaissance, pour quelle raison ?.

Mme Mesnage : nous allons compléter le tableau.

Mme Hardel demande si les AT concernant la mobilisation de patients peuvent provenir de différentes situations (résident tombé au sol, relève du patient....).

Mme Mesnage : on a seulement ce que déclare l'agent.

FO : le cahier permet de connaître les circonstances de l'accident.

Mme Mesnage : si on fait une étude autant compléter avec les circonstances précises de l'AT.

Monsieur Mangot : cela permettrait également d'argumenter pour appuyer nos demandes de financements ou d'équipements.



II. Points des syndicats : Organisation

1. Points pour avis

a) Approbations du PV du 11/04/2024

Cf. paragraphe ci-dessus I. validation du PV F3SCT Aunay.

b) Prochaine visite inspection F3SCT

FO souhaiterait faire une proposition d'inspection à la balnéothérapie et au local technique de la balnéothérapie.

FO rappelle l'incident qu'il y a eu il y a quelques années suite au mélange de produits qui a engendré des émanations de chlore dans l'établissement.

Il faudra une personne de la Direction, Mme Hardel, Mme Chauvin, une IDE du service santé au travail, Mme Adriencense, Mme Ruiz et Monsieur Denis.

Monsieur Mangot demande s'il y a régulièrement des soucis sur la Balnéo.

FO : non pas spécialement. Il y a déjà eu une fuite au niveau du toit, ce qui a entraîné la fermeture de la balnéo quelques temps. Il y avait eu également un problème d'hygiène de l'eau.

Notre visite nous permettrait de savoir si les agents du service technique connaissent bien les protocoles et s'il y avait une urgence, de savoir qui fait quoi et connaître le plan d'évacuation. La sécurité des agents intervenant sur la balnéothérapie doit être suivie.

La visite va être organisée avant la prochaine F3SCT.

2. Points pour information

Retour sur la plainte déposée par la Direction le 19/09/2024 suite à l'intrusion d'un homme dans la chambre d'une résidente à l'EHPAD Beauséjour le 15/08/2024.

FO : Lors de la dernière F3SCT de septembre, Mmes Ruiz et Rivat étaient parties à la gendarmerie afin de porter plainte suite à l'intrusion de M. R. A priori la plainte n'a pas été déposée car il fallait que les agents concerné l'IDE et l'AMP se rendent également à la gendarmerie.

Mme Mesnage : on avait convenu qu'elles retournent à la gendarmerie avec les agents qui avaient croisé M. R.

FO : aucun des agents n'a été contacté. Nous souhaitons que la plainte soit déposée car Monsieur R est revenu depuis.

Monsieur Mangot : effectivement, il est indispensable qu'il y ait une plainte déposée.



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 7 sur 13

Mme Mesnage a rappelé à Mmes Ruiz et Rivat la nécessité de retourner porter plainte avec les agents mais n'a pas eu de retour.

FO : les agents n'ont jamais eu de demandes en ce sens.

FO relate la dernière intrusion de M. R en août et rappelle aussi son intrusion en décembre 2023 lorsqu'il a forcé les portes vitrées de l'EHPAD. Cette personne est connue et le PSIG est déjà intervenu.

Les agents sont stressés et même traumatisé pour un agent de nuit. Les agents de nuit savent très bien quand il vient car ils entendent du bruit, l'HDJ s'allume....

Mme Mesnage note les noms des agents concernés : Mme LAMMOUR et Mme LEBRETON.

Mme HARDEL demande s'il y avait eu d'autres plaintes déposées auparavant.

FO répond par la négative malgré les demandes qui avaient été faites à chaque nouvelle intrusion

Il y a également un autre individu qui est venu le 16 octobre dernier dans le petit self de l'hôpital. Cela fait 3 fois qu'il vient, il s'installe à une table du self, son sac à dos posé sur la table avec une barre métallique dedans et un couteau à la main (il taillait des crayons). Les agents lui ont demandé de sortir à plusieurs reprises car il n'était pas là pour rendre visite à un patient. Il s'est caché dans les toilettes puis est revenu au self. Il a fini par sortir. Mais il s'est installé à l'entrée du CH sur le banc, son couteau à côté de lui, lame ouverte (photo donnée au directeur). Une patiente en fauteuil roulant du SMR NC n'a pas voulu sortir, elle trouvait cela dangereux et avait peur. Il est parti mais il a été vu juste après en train de fouiller dans les bennes. La gendarmerie a été appelé et le PSIG est intervenu.

Monsieur Mangot demande si une plainte a été déposée.

FO : pas de plainte mais une main courante déposée par monsieur Leblay, la personne de garde. Il est revenu le 5 décembre et a demandé une feuille blanche pour écrire un mot illisible à un IDE sans donner de nom. Cet individu avait déjà été interpellé par la gendarmerie d'Aunay la veille. Elle lui avait confisqué une barre métallique.

Cela ajoute encore un sentiment d'insécurité au CH.

Il n'y a pas eu de FEI suite à cette intrusion, malgré l'engagement de la cadre pour en faire une, ni pour l'intrusion de M. R. en août ; Il faut qu'il y ait une traçabilité et que cela soit suivi par l'encadrement.

FO avait demandé la présence d'un vigile mais cela n'a pas été accordé par la direction.

a) Présentation du rapport de visite inspection de l'office du SSR NC et préconisations.

Mme Mesnage apporte une précision en disant que la délibération de la F3SCT doit porter sur le choix du service à inspecter. Par contre, le rapport est donné à la F3SCT pour information et non en délibération.

FO : le 16 mars 2023 il y a eu la visite de l'office du SMR neurocognitif qui concernait surtout le changement du lave-vaisselle.

Nous souhaitons voir l'avancée des décisions de l'administration.



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 8 sur 13

M. Mangot : j'ai demandé que l'ensemble des contrats soient examinés car les lave-vaisselles tombent en panne et les équipes s'épuisent à faire la vaisselle à la main. Il est indispensable que les contrats notifient qu'un lave-vaisselle de remplacement sera prévu en cas de panne. FO : la particularité de cet office, c'est que non seulement le lave-vaisselle n'est pas performant, il ne lave pas et ne sèche pas correctement, la manutention est très difficile mais également son mauvais emplacement (non collé contre le mur) engendre des difficultés pour le nettoyer. L'équipe d'ASH et AS comprend aussi un poste adapté, cela rend plus difficile le travail des agents. Nous souhaiterions l'achat d'un nouveau lave-vaisselle afin qu'il n'y ait plus de problème.

M. Mangot : ce sujet est récurrent dans beaucoup de services. On va donc regarder tous les contrats et voir si on peut apporter une solution plus structurante. Il faudra certainement changer des appareils. Il n'est pas certain que l'on ait matière à faire un peu de mobilité parmi les lave-vaisselle encore en bon état.

FO : sur Aunay, cela n'est pas possible car il y a des problèmes au SMR Polyvalent et au neurolocomoteur. Cela fait 1 mois que les agents font la vaisselle à la main et il y a également des soucis à l'EHPAD. Même les laves-vaisselles de prêt sont en panne.

Nous insistons aussi sur les travaux à faire en SMR neurocognitif afin que le plan de travail soit contre le mur. Des devis ont été faits depuis 2023. Cela devait être fait en 2024 avec l'accord de la direction. Nous sommes en décembre 2024 et toujours pas de lave-vaisselle. Les agents attendent une réponse.

M. Mangot : il y a un problème général sur ce type d'équipement.

FO : Quel type de contrat a le CHAB ? Quel type de location ? FO demande une location avec remplacement du lave-vaisselle si panne. Des agents font des allergies au produit vaisselle, d'autres ont mal au dos à cause de la profondeur des bacs. Cela a engendré un AT. Par ailleurs, les produits pour les appareils sont très agressifs : l'odeur est forte et cela pique la gorge. Il a été constaté également que depuis le changement de produits, les pannes des appareils sont très fréquentes. Des FEI ont été faites.

M. Mangot : nous allons faire un audit sur tous les lave-vaisselles afin d'apporter des solutions.

FO : sur l'EHPAD, c'est un lave-vaisselle familial qui a été acheté, cela n'est pas du tout adapté. Nous avions demandé un lave-vaisselle industriel de petite capacité (idem au SMR NL et SMR Polyvalent). Cela facilitera la vie des agents d'un point de vue physique et organisationnel. Actuellement, les agents perdent du temps avec ces lave-vaisselles familiaux. C'est une charge de travail supplémentaire qui peut être évitée. Une note de l'encadrement indiquait « ne pas utiliser plus de 3 fois dans la journée », donc les agents font la vaisselle à la main. On « marche sur la tête » !

Mme RUIZ nous a dit qu'elle préférait acheter des appareils moins chers.

Mme Hardel : les agents manipulent-elles le produit ?

FO : certains agents de l'EHPAD ont eu des problèmes respiratoires et n'utilisent plus le programme 3 dues laves-vaisselles industriels dans les offices des services Bord de mer et le Verger. Les agents ont alerté la cadre. Nous avons demandé aux agents de faire des FEI et d'alerter la médecine du travail.

Que pouvez-vous apporter à nos collègues du SMR NL comme solution aujourd'hui, Car un mois de vaisselle à la main, c'est beaucoup trop. Le lendemain de la réparation, le lave-vaisselle



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 9 sur 13

du SMR NL était de nouveau en panne. Cela ne peut plus durer. Pouvez-vous louer un lave-vaisselle pour les dépanner rapidement ?

M. Mangot s'engage à faire un audit sur l'ensemble des laves-vaisselles de l'établissement et de regarder la nature des contrats.

FO : Nous avons demandé aux agents du SMR neurocognitif de noter la manutention : en janvier il y a eu 44 paniers portés à compter du service du midi, le 19 janvier 56 paniers, le 20 janvier 44 paniers, le 21 janvier 51 paniers, le 22 janvier 69 paniers et le 23 janvier 71 paniers.
Mme Hardel : il faudra se rapprocher de l'hygiène pour les produits utilisés dans les lave-vaisselle industriels de l'EHPAD. Elle va regarder quel produit est utilisé et en faire part à Mme Chauvin.

M. Mangot propose de refaire un point complet sur les installations des laves-vaisselle lors de la prochaine F3SCT. Ce sujet traîne depuis trop longtemps.

b) Présentation du rapport de visite inspection de l'office du SSR P et préconisations.

FO : il n'y a pas de salle de pause dédiée dans le service. Les agents prennent donc leur pause à l'office où la vaisselle est effectuée. Cela gêne donc l'ASH et cela crée des pauses inconfortables. Les agents du service ont décidé de faire un essai de changement d'horaires pour les pauses repas sur 6 mois afin que les agents puissent déjeuner sans que la vaisselle soit effectuée en même temps soit :

12 h 30 à 13 h : pause ASH, AS et IDE

13h à 13h30 : pause AS et IDE

13 h 30 : vaisselle

Les changements d'organisation n'ont pas été concluants. Le service est revenu aux horaires habituels soit :

12h-12h30 : pause ASH, AS et IDE

12h30-13h : pause AS et IDE

13 h : vaisselle

M. Mangot : la salle des familles peut-elle avoir un usage polyvalent pour répondre aux besoins ?

FO : cela a été évoqué lors de la visite F3SCT mais cela n'était pas entendable pour certains agents.

FO déplore fortement qu'une salle de pause n'ait pas été prévue. Ce service a été refait récemment et aucune salle de pause n'a été pensée pour les agents. C'est quand même incroyable et dommage.

c) Présentation des activités et résultats de la politique de prévention des risques.

FO : dans les obligations de la F3SCT, il y a un rapport annuel écrit et un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT). Cela fait partie des prérogatives de la F3SCT qui doit émettre un avis. Dans ces 2 items, un rapport annuel écrit doit être effectué faisant le bilan de la situation générale de la santé et de la sécurité des conditions de travail dans l'établissement et des actions menées. Le PAPRIPACT est construit à partir de l'analyse contenue dans le rapport social



unique. Il fixe la liste détaillée des réalisations ou actions à entreprendre au cours de l'année à venir et précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation de son coût. C'est un document en complément du DUERP. Nous aimerais que cela soit mis en place.

M. Mangot : C'est un enjeu général pour l'établissement au regard de l'activité de soins dans les deux sites.

FO : avec l'aval de Mme Chevaucher, il faut vraiment que le DUERP soit revu sur le site d'Aunay et suite à cela mettre en place le PAPRIPACT.

Nous avons eu un vide depuis quelques temps du fait du départ de M. Chapon.

Des activités sont déjà en place (analyse AT, visites F3SCT, DUERP...) mais il faut élaborer des actions à mener.

Mme Mesnage : il faut relancer le DUERP et le mettre à jour et de là en élaborer un plan de prévention.

M. Mangot : il y a des risques généraux mais il existe également des situations spécifiques que l'on va trouver dans certains endroits mais pas partout.

FO : avez-vous prévu une F3SCT spécial DUERP en 2025?

M. Mangot : Mmes Rivat et Chevaucher doivent nous proposer une date.

FO : peut-on reprendre une F3SCT spéciale AT sur le site d'Aunay ?

M. Mangot : il a été prévu 2 AT à analyser sur l'ensemble de l'établissement. Sinon cela risque de multiplier les réunions.

FO : allez-vous faire un rapport d'activité sur tout ce qui a été fait comme l'a demandé la CGT?

Mme Mesnage : tout est noté dans les PV, elle va faire une synthèse et la transmettre à la F3SCT principale.

d) Suivi des AT (voir plus haut)

e) Cahier de suivi.

Suivi du plan d'action Technologia

FO : Un rapport a été élaboré suite à l'expertise. Des items ont été suivis. FO souhaite revoir avec vous l'item sur les soignants seniors. Un groupe de travail devait être réalisé afin d'appréhender la fin de carrière des soignants.

M. Mangot : cette expertise a été conduite sur le site d'Aunay ?

FO : oui cela fait suite aux malversations de la cadre et de la secrétaire de l'EHPAD ainsi qu'à l'agrandissement de l'EHPAD avec des changements d'organisation importants. Un plan d'actions a été établit mais entre le moment des faits et la réalisation du rapport, beaucoup de temps s'est écoulé.

On a avancé sur certains points mais pas sur d'autres.

Mme Mesnage : concernant la communication, beaucoup d'efforts ont été faits à la RH. Nous organisons des réunions par pôles pour expliquer certains points RH, par exemple la paie, le temps de travail...



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 11 sur 13

FO : il existe toujours un problème à l'EHPAD concernant la communication, par exemple sur la transmission du planning individuel annuel. En effet, malgré leurs demandes, les agents ne l'ont toujours pas et cela est un droit. Ce droit est respecté sur l'hôpital, pas sur l'EHPAD.

Cela se fait dans les autres services. Les agents peuvent ainsi voir les jours qui sont encore à poser (CA, RTT...).

Mme Mesnage : nous avons informé les cadres qu'à partir du mois de janvier les planning seront bloqués une fois validés. Si les cadres veulent les modifier il seront contraints de demander les modifications à la DRH. Nous allons en informer Mme Buisson qui était absente lors de cette réunion.

FO : pour en revenir au groupe de travail sur les soignants séniors, il faut que cela soit constructif et bénéfique aux agents.

Mme Mesnage : il faut savoir quelle est la problématique : les soignants seniors ou les personnes qui se retrouvent avec des inaptitudes et des restrictions ? Nous sommes beaucoup confrontés à cela et nous n'avons pas autant de postes qu'il faudrait pour toutes ces personnes. Celles-ci restent sur leur poste avec des fonctions et des horaires inadaptés ou sont en maladie longue durée.

FO : Le métier d'aide soignant est très physique. Avec l'âge, le risque de se blesser est plus important. Il faut en tenir compte dans les équipes. c'est un sujet qu'il faudra revoir avec M. Gosselin et Mme Lonstanlen en CAMA.

Quand je parlais de l'expertise, c'était pour rappeler l'information qu'il y avait beaucoup de soignants d'un certain âge à l'EHPAD .il fallait se poser la question de la fatigue physique et donc de prévoir des actions.

Mme Mesnage : il faut être réaliste, nous n'arrivons déjà pas à affecter correctement des gens qui ont des réelles difficultés physiques alors va-t-on chercher des postes adaptés pour des personnes qui ont, certes un certain âge, mais qui n'ont pas de restrictions ?

Nous n'avons plus les moyens de créer des postes. Les agents séniors ne sont pas la priorité fasse à cette impasse.

Je vous propose qu'on ait cette réflexion lors de la prochaine CAMA.

Service intérieur intervenant sur l'EHPAD

M. Mangot : de manière générale, quand il demande comment est organisé le bionettoyage dans l'établissement, personne ne peut lui répondre ! On lui dit qu'il y a plusieurs équipes (externes et internes) mais au final, il n'y a aucune cohérence.

FO : notre crainte était surtout par rapport à la pérennité du service intérieur et sur la qualité du service rendu par ONET. Pour l'instant c'est toujours le service intérieur qui fait le nettoyage. FO demande une logique de qualité plutôt que budgétaire. Nous sommes inquiets pour le personnel. Fo tient à conserver le personnel du service intérieur et la qualité de leur travail.

M. Mangot va demander un état des lieux sur le bionettoyage afin de voir si cela peut être plus cohérent. L'idée n'est pas de licencier le personnel.

FO : ce qui veut dire que ce sera des prestataires extérieurs privé qui viendront à terme ?



M. Mangot n'est pas satisfait de la prestation actuelle offerte au CHAB. Il a vu des externalisations abouties quand il y a un suivi rigoureux et assuré par l'établissement. Il a besoin d'avoir cet état des lieux et cela passe déjà par la connaissance des surfaces de l'établissement, la connaissance de la fréquence de nettoyage et qui le fait.

GCS blanchisserie

Casques anti-bruit et bouchons d'oreilles

Mme Hardel : les bouchons d'oreilles moulés n'ont pas été achetés, c'est un budget qui n'appartient pas au centre hospitalier. Par contre des bouchons jetables sont à la disposition des agents.

FO : Monsieur De Chamisso étant parti, y a-t-il une personne sur Flers qui gère cela ?

M. Mangot : l'administratrice est Mme Berthe qui est aussi la directrice des finances.

Le GCS connaît de nouvelles difficultés. Il y a eu un arrêt d'activité de 2 ou 3 jours lié à une problématique de chaudière. Une chaudière de remplacement a été installée.

Mme Mesnage : malgré ce remplacement, le CH de Flers a envoyé son linge à traiter à Bayeux car il n'avait plus de stock suffisant. Pour le moment nous avons une chaudière de prêt, on a un arrêt d'un chauffeur il ne reste donc plus qu'un seul chauffeur. Nous voulions former un troisième agent au permis poids lourds mais il a arrêté la formation sur les conseils de l'auto-école. Quand l'un des deux chauffeurs est absent, on lui met à disposition un véhicule léger prêté par Flers mais il est donc obligé de faire plusieurs allers-retours.

Actuellement on ne sait pas si la chaudière sera réparable ou non.

FO : le personnel appartient au CHAB et vous faites partie du Conseil d'administration pour évoquer les difficultés rencontrées et appuyer vos demandes auprès des autres administrateurs.

M. Mangot : nous avons alerté le GCS sur l'absence de compétences techniques lors de la panne de chaudière (arrêt maladie). Le GCS a essayé d'envoyer quelqu'un mais finalement c'est un agent de notre établissement qui a essayé de comprendre la panne. Malgré cela, la chaudière est de nouveau tombée en panne.

Mme Mesnage : on voit que le matériel est fragile.

FO : le GCS va-t-il remplacer la chaudière ?

M. Mangot : une réflexion est en cours sur le fonctionnement de la blanchisserie. Il y aura des investissements lourds à engager dans les prochaines années.

FO : on se pose la question de savoir s'ils ont envie de continuer d'investir dans cette blanchisserie.

M. Mangot : nous ne sommes pas à l'abri qu'un client nous dise qu'il confiera son linge à un autre prestataire et à ce jour je ne peux pas dire quelles sont les intentions des clients pour Aunay.

FO : lors de la panne de la chaudière, comment le site d'Aunay a fonctionné ?

Mme Mesnage : Aunay a pu vivre avec son stock. Il n'y a pas eu de problèmes particuliers.

FO : la douche n'est toujours pas réparée ?

Mme Mesnage : nous n'avons eu pas de retour.

FO : le nombre d'arrêts de travail est-il toujours aussi important ?



F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 13 sur 13

Mme Mesnage : non, il me semble qu'il se soit stabilisé. Mais il y a eu des AT (chauffeur et agent technique).

FO : avez-vous eu un Conseil d'Administration récemment et avez-vous abordé tous ces sujets ?

M. Mangot : l'assemblée générale des adhérents du GCS a permis de faire le point sur l'activité.

FO demande à la Direction de se rapprocher du GCS afin d'obtenir des réponses.

EHPAD – La Bruyère/Les Oiseaux

Emploi civique : une jeune femme devrait arriver en janvier.

FO : des agents nous ont dit qu'une de leur collègue partie en retraite n'avait pas été remplacée.

Mme Mesnage : si elle n'a pas été remplacée, c'est qu'elle était en sureffectif. Elle se renseigne auprès de la Direction des soins.

Lave-vaisselle : question en cours. FO est satisfait de la volonté de monsieur Mangot de remplacer les lave-vaisselles familiaux par des lave-vaisselles industriels. Cela concerne 3 services de l'EHPAD : La Bijude, les Oiseaux/ La Bruyère et le jardin des poètes.

Livraison de la cave : Voir avec Mme Buisson et M. Beaussieux ce qu'il est possible de faire (organisation de la livraison directement dans le service le lundi).

Chambre temporaire : point à enlever car les chambres temporaires ont été réparties sur chaque étage.

Bulle de linge :

FO : Impact sur l'organisation et la charge de travail des intendantes lorsqu'elles se retrouvent seules. Demande de présentation des fiches de tâches.

M. Mangot va se rapprocher de Mmes Rivat et Buisson pour avoir les fiches de tâches et l'organisation mise en place.

Points à rajouter :

FO : Sécurité des agents du site d'Aunay suite aux intrusions sur l'EHPAD et l'hôpital : demande d'un agent de sûreté de la part de FO et suivi de la plainte déposée. La photo de l'individu avec le couteau sera envoyé par FO.

SMR Neurocognitif : lave-vaisselle et plan de travail – suivi.

Fin de la séance à 12h05

La secrétaire de la F3SCT

Lydie POIRIER

Le Président de la F3SCT,

Vincent MANGOT

